

# BULLETIN COMMUNAL

NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG

MARS 2018

N° 243



OUVERTURE de la Mairie :

Lundi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 19h00 - Mercredi de 14h00 à 18h00

Jeudi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 18h00

Tél : 03 88 94 81 11 - fax : 03 88 94 68 09 - messagerie : neewiller@wanadoo.fr - site : www.neewiller.fr

Permanence de M. le Maire : lundi de 17h00 à 19h00 et de l'adjointe : jeudi de 10h00 à 11h00



Chères Néewilleroises, chers Néewillérois,

Le 4 mars prochain, nous allons pouvoir honorer nos chères grands-mères.

Vous le savez certainement, cette fête est une des inventions de notre société de consommation. Née en 1987 d'une union publicitaire et commerciale entre les fleuristes et une marque de café bien connue, elle nous incite à acheter un cadeau supplémentaire. L'aspect commercial est donc dominant dans l'apparition tout de même récente de cette fête.

Mais il ne faudrait pas s'arrêter à ce détail, pour évoquer cette fête devenue rapidement essentielle à notre vie familiale.

Le rôle des grands-parents est devenu primordial. Certes vous pourriez me dire qu'il en a toujours été ainsi.

Le rôle de grands-parents a toujours été une fonction qui repose sur une grande complicité, souvent indescriptible, avec les petits-enfants.

Le grand-père et la grand-mère sont les confidents des petits tracas de la vie quotidienne des petits-enfants.

Mais le rôle de la grand-mère a changé, celle qui recevait le dimanche avec un grand gâteau avant d'offrir des cadeaux, est souvent aujourd'hui une image du passé.

Le dynamisme des grands-mères a considérablement modifié les rapports avec leurs petits-enfants, et il est bien difficile aujourd'hui de décrire une grand-mère modèle ou caricaturale tant les différences sont flagrantes entre chacune d'elles.

Il n'y a donc plus une grand-mère mais, des grands-mères.

Quel point commun entre celle, attentive, prévenante qui chouchoute à l'excès ses petits-enfants, leur prépare des surprises, et, en résumé, vit pour eux. La grand-mère dévouée en somme.

Entre celle qui est à la disposition des parents, baby-sitter de luxe, toujours à la disposition de sa progéniture, prête à rendre service aux parents, quelles que soient les conditions et ses propres envies essayant, peut-être, de rattraper le temps perdu auprès de ses propres enfants. En un mot : la grand-mère service.

Entre celle dynamique, courant entre de multiples activités, répondant par courriel à ses petits-enfants, leur fixant des rendez-vous au cinéma, sans l'avis des parents parfois, la grand-mère copine.

Entre celle qui devient maternelle, endosse son rôle de mère et trouve sa place difficilement dans cette nouvelle répartition des rôles familiaux, la grand-mère maman.

Entre celle qui ne parvient pas à réaliser qu'elle est grand-mère tant elle est encore jeune, ne réalisant pas que les années ont passées et poursuivant leur vie active passionnément. La grand-mère dans l'état civil mais pas dans la tête.

Entre celle qui, chef de tribu, dicte et compose le rythme de vie de la famille, les petits-enfants s'additionnant alors simplement au reste du groupe ou du clan. La grand-mère patriarche, ou pour mieux dire « matriarche ».

Je pourrais multiplier les portraits à l'infini, tant la diversité des attitudes et des rôles est importante.

Le rôle de grand-mère doit aujourd'hui, plus encore qu'hier, s'inventer, se créer, pour toutes celles qui ont le bonheur de pouvoir nouer des liens privilégiés avec leurs petits-enfants.

Alors, en ce premier dimanche du mois de mars, disons à nos grand-mères, mémés ou mamies, combien nous les aimons.

Benoît Baumann

**COMMUNE DE NEEWILLER PRES LAUTERBOURG PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/02/2018**

**1- DCM201802061 – Désignation du secrétaire de séance**

**2- DCM201802062 - Droit de préemption urbain**

Le maire informe le conseil municipal que dans le cadre des délégations qu'il lui a consenties, notamment en matière de Droit de Préemption Urbain, il n'a pas préempté pour le terrain

Section 1 Parcelle 59

Section 2 Parcelle 335/15

**3 - DCM201802063 - Sécurisation de l'espace public en agglomération : Marquage au sol**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité, la réalisation du marquage au sol dans les rues de la commune, et accepte le devis d'un montant total de 1 421 € HT € HT soit 1 705,20 € TTC de l'entreprise ES SIGNALISATION 6 rue artisanale 67310 Wasselonne

Le conseil municipal autorise le maire à solliciter les subventions nécessaires à la réalisation de ces travaux, et à signer les documents nécessaires.

Adopté à l'unanimité

**4 - DCM201802064- Revalorisation des loyers**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer l'indice INSEE aux loyers de tous les logements de la commune, (4 logements au presbytère – 2 logements à l'école) (sauf l'annexe de la mairie), avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**5. DCM20180206 5 - Approbation la convention relative à l'adhésion à la plateforme mutualisée de dématérialisation**

**« Alsace Marchés Publics ».**

Soucieux de moderniser leurs achats publics et de faciliter l'accès des entreprises à la commande publique, la région Grand-Est, les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, la ville et la communauté urbaine de Strasbourg, la ville de Mulhouse et Mulhouse Alsace agglomération ont créé la plateforme mutualisée et dématérialisée « Alsace Marchés Publics » ([alsacemarchespublics.eu](http://alsacemarchespublics.eu)) dédiée à la passation des marchés publics. Cette plateforme est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2012 pour l'ensemble de ces sept collectivités et produit déjà des résultats encourageants.

En tant que guichet unique offert aux entreprises et notamment aux PME, la plateforme « Alsace Marchés Publics » a vocation à accroître le rayonnement de la commande publique alsacienne. C'est pourquoi, après décision des élus des sept collectivités a été décidé l'ouverture de la plateforme à l'ensemble des collectivités alsaciennes.

Depuis le second semestre 2013, la plateforme a été ouverte gratuitement, par délibérations concordantes des membres fondateurs, à de nouvelles collectivités (communes, intercommunalités d'Alsace). Celle-ci est désormais utilisée par plus de 10 000 entreprises et 250 collectivités alsaciennes.

Le Département du Haut-Rhin assure la coordination du groupement de commandes depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017. L'adhésion se fait par approbation d'une convention qui prendra fin à l'échéance du marché en cours avec la société qui héberge et maintient la plateforme, à savoir jusqu'au 31 août 2019. Une charte d'utilisation définit les règles d'utilisation de la plateforme ainsi que les différentes responsabilités de l'ensemble des utilisateurs.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- approuve la convention d'adhésion à la plateforme « Alsace Marchés Publics » figurant en annexe
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion
- autorise Monsieur le Maire à signer la charte d'utilisation

## **6- DCM201802066 – Approbation du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Nord pour la période 2018-2021**

Monsieur le maire expose au conseil municipal la proposition faite par le Département du Bas-Rhin aux communes et établissements publics de coopération intercommunale d'approuver le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Nord pour la période 2018-2021, tel que joint en annexe, dont les éléments essentiels sont les suivants :

- \*les enjeux prioritaires du territoire d'action Nord ;
- \*les modalités de la gouvernance partagée du contrat et la co-construction des projets avec le Département ;
- \*les interventions respectives des partenaires en faveur des enjeux prioritaires partagés.

Les enjeux prioritaires retenus pour le Territoire d'Action Nord sont les suivants :

- Accompagner l'industrie de demain
- Développer le thermalisme et le tourisme
- Faire de la culture un réel levier d'attractivité
- Aménager des territoires connectés et attractifs, à énergie positive et développer l'emploi
- Assurer la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes
- Adapter le territoire à l'avancée en âge
- Conforter, maintenir et pérenniser l'offre de services au public

Le conseil municipal est appelé à délibérer sur ce Contrat-cadre élaboré à l'échelle du territoire d'action Nord qui permet de valider les enjeux prioritaires du territoire et l'engagement à travailler ensemble.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des collectivités locales,

Vu la délibération du Conseil Départemental du Bas-Rhin du 11 décembre 2017

Vu le projet de contrat de développement territorial et humain du territoire d'action Nord ;

Considérant l'intérêt pour la commune de s'engager dans la démarche proposée par le Département du Bas-Rhin

### **DECIDE**

-d'approuver le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Nord pour la période 2018-2021, tel que joint en annexe, dont les éléments essentiels sont les suivants :

- les enjeux prioritaires du territoire d'action Nord ;
- les modalités de la gouvernance partagée du contrat et la co-construction des projets avec le Département du Bas-Rhin ;
- les interventions respectives des partenaires en faveur des enjeux prioritaires partagés.

-d'autoriser Monsieur le maire à signer la convention correspondante

-de charger Monsieur le maire de mettre en œuvre la présente délibération

## **7. DCM201802067 - Convention fourrière animale**

Le maire informe le conseil municipal que la Communauté d'Agglomération de Haguenau propose la prolongation de la convention de gestion du service public de fourrière animale jusqu'au 31/12/2018, et propose l'adoption de l'avenant ci-après :

### **Il est convenu ce qui suit**

#### **Article 1 : Objet de l'avenant**

Le présent avenant a pour objet de modifier l'article 2 de la convention de gestion du service public de fourrière animale conclue le 8/02/2013 entre la Communauté de communes de la Région de Haguenau, la SPA et la commune de NEEWILLER/L, fixant son échéance au 31 décembre 2017.

Il prolonge la durée de cette convention d'un an, jusqu'au 31 décembre 2018.

## **Article 2 : Autres dispositions**

Toutes les dispositions de la convention initiale non Mentionnées dans le présent avenant demeurent inchangées et continuent de produire effet.

Fait en trois exemplaires originaux à Haguenau, le

Pour la communauté d'agglomération d'Haguenau, Le Vice-président Gunther SCHUMACHER

Pour la commune de NEEWILLER, le Maire Benoît BAUMANN

Pour la SPA et environs, La Présidente Sabine FGHOUL

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- d'adopter l'avenant proposé par la Communauté d'Agglomération de Haguenau
- autorise le maire à signer l'avenant à la convention de gestion du service public de fourrière animale

### **8 - DCM201802068 - Participation de la commune de Scheibehard pour l'assurance transport**

Le montant de l'assurance pour le transport du regroupement pédagogique payé par la commune s'élève à 158.38 € pour 2018. Le coût est à répartir entre les communes de Néewiller et de Scheibehard.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de demander une participation de 79.44 € à la commune de SCHEIBENHARD.

### **9 - CM201802069 – Contrats d'emploi occasionnels**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, autorise le maire à signer des contrats d'emploi occasionnels avec l'Association Réussir de Woerth pour le remplacement du personnel absent, afin de pouvoir assurer le service minimum.

Adopté à l'unanimité.

### **10. CM201802069 – Convention avec ROSACE**

Le Maire informe le conseil municipal de la demande de ROSACE Société par Actions Simplifiée domiciliée 15 rue Icare 67960 ENTZHEIM, pour l'autorisation et l'inscription d'une servitude sur les parcelles 173 et 178 en section 18 (chemins ruraux), de réaliser l'équipement nécessaire à la mise en place d'une infrastructure de télécommunication dont notamment :

- l'enfouissement dans le sol des artères de télécommunications et leurs dispositifs annexes qui seront enterrés à une profondeur d'un mètre par rapport à la surface normale du sol, cette profondeur ne pouvant être réduite sans l'accord du propriétaire, et ce selon les plans et schémas tels que prévus en annexe(s) de la présente convention ;
- l'installation d'artères de télécommunications aériennes et leurs dispositifs annexes qui seront supportés par des poteaux ancrés dans le sol à la profondeur requise par les textes réglementaires.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, émet un avis favorable et autorise le Maire à signer une convention avec ROSACE 15 rue Icare 67960 ENTZHEIM.

Adopté à l'unanimité

### **11. DCM2018020611 - Location de l'annexe de la mairie**

Vu la demande de l'Association L'espace partagé, sollicitant la gratuité d'un mois supplémentaire pour la location de l'annexe de la mairie,

Vu les frais engagés pour la rénovation des locaux,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 14/11/2017

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

- Autorise la gratuité d'un mois de loyer supplémentaire pour la location de l'annexe de la mairie à l'Association L'espace partagé, ce qui porte à trois mois au total, en compensation de la fourniture et la réalisation des travaux de peinture des murs et des plafonds

Adopté à l'unanimité.

Mme FRITZ Anne-Marie doyenne du village,  
a fêté ses 95 ans le 19 février 2018.

A cette occasion,  
le maire Benoît Baumann et  
l'adjointe Monique Lichteblau,  
l'ont félicité et lui ont remis  
le cadeau d'usage.



M. ZERR Casimir a fêté ses 80 ans le 24 février 2018,  
entouré de sa famille et de ses amis.

A cette occasion le Maire Benoît Baumann,  
l'adjointe Monique Lichteblau et  
Christophe Eicheldinger conseiller municipal,  
l'ont félicité et lui ont remis les cadeaux d'usage.



**FERMETURE EXCEPTIONNELLE**  
**DE LA MAIRIE**

Jeudi 15 mars 2018 toute la journée  
Merci pour votre compréhension

**Rappel horaires de la bibliothèque**

Le mercredi de 14h à 15h.

Les 1er et 3ème mardi du mois de 19h45 à 20h45.



Un défibrillateur est à votre disposition,  
à l'entrée de la mairie.



**MARCHE ANNUELLE DE PRINTEMPS**

à Lauterbourg  
le jeudi 22 mars 2018



Le 27 mars 2018, nous serons concernés par des modifications de fréquences de la TNT pour libérer des fréquences initialement dédiées au secteur audiovisuel pour un nouvel usage : donner plus de capacités aux services de très haut débit mobile pour répondre aux besoins croissants de trafic de données et améliorer la connectivité des territoires.

Ces travaux sur le réseau de télévision s'inscrivent dans le cadre de décisions prises par le Premier ministre pour permettre la libération des fréquences hertziennes de la bande des 700 MHz par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit (4G). **Les changements de fréquences concernent tous les téléspectateurs recevant la télévision par antenne réseau (par voie hertzienne terrestre) et avoir pour conséquence la perte de certaines chaînes de télévision. Ceux-là devront procéder à une recherche des chaînes. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences.**

**Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site : [RECEVOIRLATNT.FR](http://RECEVOIRLATNT.FR) ou appelez le 0970 818 818.**



## SOIREE TARTES FLAMBEES

Les Sapeurs Pompiers de Néewiller organisent une soirée tartes flambées  
le samedi 21 avril 2018.

Ils passeront le dimanche 18 mars 2018 à partir de 10H pour vendre des cartes.

*Merci pour votre soutien*



## RENCONTRE Saint Sulpice Les Feuilles du 10 au 13 mai 2018



Programme avec nos amis de Saint Sulpice les Feuilles :

Jeudi 10 mai 2018 : petit déjeuner à la salle polyvalente vers 8h  
soirée tartes flambées à 19h à la salle polyvalente avec l'orchestre « Carlos »

Vendredi 11 mai 2018 : Soirée « choucroute » à 19h à la salle polyvalente avec l'harmonie de  
Lauterbourg

Dimanche 13 mai 2018 : Messe suivi du dépôt de gerbe et le verre de l'amitié servi dans la salle  
polyvalente. Vers 17h départ de nos amis de Saint Sulpice.



## DES FLEURS POUR LUTTER CONTRE LE CANCER



Dans le cadre de **LA SEMAINE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE CANCER**  
une vente de **primevères** est organisée au profit du Comité du Bas-Rhin  
de la **LIGUE CONTRE LE CANCER**

**Mardi**  
**13**  
**MARS**

à **LAUTERBOURG**  
Place de la République de 9h à 18h



Marie-Thérèse, Régine, Simone, Monique, Sophie, se feront un plaisir de vous accueillir

Vous pouvez dès à présent réserver vos fleurs (2 euros pièce)  
par téléphone ou par mail auprès de :

Marie-Thérèse NORTH / 06 11 30 72 20 ou mail : [marietheresenorth@sfr.fr](mailto:marietheresenorth@sfr.fr)  
Sophie HOLLER / 03 88 94 80 18 ou mail : [s.holler@mairie-lauterbourg.fr](mailto:s.holler@mairie-lauterbourg.fr)

**D'avance grand merci pour votre solidarité**

**Balade ludique à Lauterbourg** : Découvrez Lauterbourg en famille en vous amusant. La balade ludique vous mènera à travers les rues de la cité sur un parcours ponctué d'énigmes. Soyez curieux, observateur, et collectez les indices qui vous permettront de résoudre une énigme ! Carnet de route disponible au bureau d'accueil à Lauterbourg ou en téléchargement.

**Du 04 au 31 mars 2018** : exposition de peintures du trio franco-allemand, Ursula Künstler (aquarelle, acrylique et peinture à l'huile)

Lang Rita ( l'acrylique avec spatule, pinceau, fusain)



et Marie-Renée Sitter ( l'art abstrait)



à Seltz - Entrée libre - de 14h à 17h.

**Lundi 5 mars 2018** : marché trimestriel au centre ville de Seltz

**Samedi 10 mars 2018** : Loto bingo dans la salle polyvalente de Mothern à partir de 19h.

**Dimanche 11 mars 2018** : L'association des secouristes français Croix Blanche de Niederlauterbach organise sa 4ème marche populaire. Départ et arrivée à la salle des fêtes de 8h à 12h. Circuit de 5km et 10km. Estomac de porc farci sur réservation au 06.95.53.56.63 ou petite restauration sur place.

**Dimanche 11 mars 2018** : Sortie randonnée ouverte à tous, RDV à Trimbach devant la mairie à 9H

*Nous partirons à la découverte du sentier pédestre Pfaffenloch - Muelbach (balisé anneau jaune par le Club Vosgien), avec un intervenant local. Le sentier mène à travers le village et les champs. Vous pourrez découvrir de jolis points de vue sur les villages et clochers environnants. Pas d'inscription - Accès libre - Distance : 5 Km.*

**Dimanche 11 mars 2018** : Bourse aux vêtements et puériculture à la salle de polyvalente de Munchhausen.

**Mardi 20 mars 2018** : Atelier culinaire : Pâques sous l'effigie d'un chef. Jacky Bletzacker cuisine avec vous, inscription obligatoire à l'Office de Tourisme.

**Vendredi 23 mars 2018** : Soirée cabaret musical transfrontalier à 19h. Tarif 10€ en prévente - 12€ en caisse du soir/gratuit pour les enfants de - de 14 ans. Au centre culturel de Hagenbach/Am Stadtrand 1a

Un moment inoubliable organisé par l'Association transfrontalière PAMINA Parc Rhéna, avec trois artistes exceptionnels. Norbert Zoller, compositeur, interprète originaire de la région du Pays de Bade, qui présentera des chansons composées personnellement, ainsi que des chansons traditionnelles badoises-alsaciennes.

La soirée se poursuivra avec un véritable artiste du patois, renommé l'humaniste et comédien du Palatinat, Christian « Chako » Habekost.

La soirée se terminera avec Nicole Fischer, auteur, compositeur, interprète de chansons en langues allemandes et en dialecte alsacien.

## COLLECTE DE VIEUX PAPIERS

Pensez à garder vos journaux, magazines, prospectus, cartons, gros catalogues,... ! Une benne sera à votre disposition du jeudi 29 mars au lundi 2 avril 2018 au terrain de football. Ces papiers seront recyclés et cette opération contribuera à financer différents projets menés par l'école au profit de tous les enfants.

*Plus la benne pèsera lourd, plus les bénéfices récoltés seront importants.*

## Le défilé des élèves

Pour Carnaval, les élèves de l'école de Néewiller ont défilé dans les rues du village.

### **Classe de CE1-CE2**



### **Classe de GS - CP**



La



classe de grande  
tionné des cos-  
bêtes.



section-CP a confec-  
tumes de petites

## Association des arboriculteurs de Niederlauterbach et environs



### Cours de taille :

**Samedi 3 mars 2018** à 14h00 à Niederroedern. Rendez-vous devant la mairie

**Samedi 10 mars 2018** à 14h00 à Scheibenhard. Avec l'association Arboricole de Scheibenhard. Rendez-vous au verger derrière l'église.

**Vendredi 16 mars 2018** à 14h00 à Beinheim. Cours de taille avec les élèves du primaire. Rendez-vous aux jardins familiaux.

**Samedi 17 mars 2018** à 14h00 à Munchhausen. Pour débutants. Rendez-vous devant la salle polyvalente

## CLUB CINEMA LAUTERBOURG - MARS

Salle de Conférence Cinéma / Prix d'entrée : Enfants : 4€ - Adultes : 5 €

### Samedi 3 mars 2018



**17h : Ferdinand** - Film d'animation de Carlos Saldanha / durée : 1h49

Ferdinand est un taureau au grand cœur. Victime de son imposante apparence, il se retrouve malencontreusement capturé et arraché à son village d'origine. Bien déterminé à retrouver sa famille et ses racines, il se lance alors dans une incroyable aventure à travers l'Espagne, accompagné de la plus déjantée des équipes !



**20h : In the Fade** - Drame, thriller de Fatih Akim avec Diane Kruger / durée : 1h46

La vie de Katja s'effondre lorsque son mari et son fils meurent dans un attentat à la bombe. Après le deuil et l'injustice, viendra le temps de la vengeance.

Prix d'interprétation Féminine au Festival de Cannes 2017



### Samedi 17 mars 2018

**17h : Drôles de petites bêtes** - Film d'animation à partir de 3 ans / durée : 1h28



Lorsqu'Apollon, un grillon baladin au grand cœur, arrive au village des petites bêtes, il ne tarde pas à perturber la vie du Royaume tout entier... Piégé par la cousine de la Reine Marguerite, la jalouse et diabolique Huguette, Apollon est accusé d'avoir enlevé la souveraine, semant la panique dans la ruche...

**20H : La Promesse de l'Aube** - Drame d'Éric Barbier avec Pierre Niney / durée : 2h10



De son enfance difficile en Pologne en passant par son adolescence sous le soleil de Nice, jusqu'à ses exploits d'aviateur en Afrique pendant la Seconde Guerre mondiale... Romain Gary a vécu une vie extraordinaire. Mais cet acharnement à vivre mille vies, à devenir un grand homme et un écrivain célèbre, c'est à Nina, sa mère, qu'il le doit. C'est l'amour fou de cette mère attachante et excentrique qui fera de lui un des romanciers majeurs du XXème siècle.

## ASSOCIATION LES SENTIERS DU THEATRE

Vendredi 23 mars 2018 à 19h30 : *SUPER ORDINAIRE !*

Duo Anak-anak, SPECTACLE MUSICAL

dès 3 ans, RDV à la salle communale d'Eberbach

Ce duo atypique jongle avec les mots et les sons pour vous chanter des aventures hautes en couleurs puisées dans notre quotidien.



## NUMEROS D'URGENCE



**SAMU 15**

Médecin: 03 69 55 33 33

**POMPIERS 18**

Infirmières : 03 88 54 67 72 à Lauterbourg

**POLICE SECOURS 17**

03 88 07 12 89 à Mothern

**GENDARMERIE 03 88 94 80 12**

Ambulances: Greiner 03 88 86 51 43

**Numéro d'urgence européen 112**

Taxi Pons Philippe: 06 18 88 32 94 / philippepons67@sfr.fr

**Société du PIPELINE sud Européen : 04 42 05 01 64**

En l'absence des médecins traitants, de samedi midi à lundi 7h. En cas d'urgence vitale appelez le 15.

## Pharmacies de garde - Mois de Mars

Samedi 03/03 : Ph. Cantonale à SOULTZ-SOUS-FORETS

Dimanche 04/03 : Ph. de la Paix à WISSEMBOURG

Samedi 10/03 : Ph. de l'Europe à WISSEMBOURG

Dimanche 11/03 : Ph. de la Paix à WISSEMBOURG

Samedi 17/03 : Ph. Nowak Deiss à SELTZ

Dimanche 18/03 : Ph. Cantonale à SOULTZ-SOUS-FORETS

Samedi 24/03 : Ph. Geissert à HATTEN

Dimanche 25/03 : Ph. de l'Europe à WISSEMBOURG

Samedi 31/03 : Ph. Rohrbacher à MOTHERN

Dimanche 1er avril : Ph. Nowak Deiss à SELTZ

Lundi 02/04 : Ph. Cantonale à SOULTZ-SOUS-FORETS





**A.B.R.A.P.A.** Association Bas-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées. Tél.: 03 88 54 27 54

**A.F.A.L. Bureau et siège Social** : 8 Bld Hanauer 67500 Haguenau. Tél.: 03 88 93 11 00, Fax: 03 88 93 11 22,  
Email: [info@afal.eu](mailto:info@afal.eu). Bureau secondaire : 16, rue du Général de Gaulle à Gerstheim 67150.

**Architecte Urbaniste** Tous les lundis de 09h30-11h00 Com.Com. de la Plaine du Rhin à Beinheim. Tous les lundis de 17h00-18h00 à la mairie de Lauterbourg. Permanences tél. : 03 88 68 37 00 (les jours ouvrables de 9h à 12h)

**ASSEDIC** numéro unique 3949, Email: [www.assedic.fr](http://www.assedic.fr)

**Bitz Ramonage** 6a, rue du Haut-Village Mothern. Tél.: 07 88 07 06 38 - [bitzalexandre@gmail.com](mailto:bitzalexandre@gmail.com)  
permanence : lundi de 10h à 12h et jeudi et vendredi de 16h à 18h.

**Centres médico-sociaux** : **Wissembourg** : Place des Carmes Tél.: 03 69 06 73 50

Assistante Sociale : Madame SCHMIDT Véronique sur RDV le jeudi matin de 9h à 12h au Centre Médico-Social de Lauterbourg 26, rue du Général Mittelhauser 67630 **Lauterbourg** : 03 69 06 73 76 Puéricultrice Tél.: 03 69 06 73 77 fax 03 88 94 66 56

**Cadastre** Haguenau Tél.: 03 88 53 26 26, ouvert tous les jours de 08h00 à 12h et 13h30 à 16h00.

**CARSAT** à la mairie de Seltz le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h uniquement sur RDV en téléphonant au 3960.

**C.I.C.A.S.** à la mairie de Seltz le 1er mercredi du mois. Tél.: 0 820 200 189

**Conciliateurs de justice** Permanences de M.HAAS Charles au local des permanences 21, rue de la pépinière à Wissembourg le lundi de 14h à 17h, et de M.Paul SCHEER à la mairie de Wissembourg le samedi de 9h à 12h (saisine gratuite résolution à l'amiable de litiges entre particuliers) Prendre RDV en téléphonant à la mairie de Wissembourg au 03 88 54 87 87

**Com.Com de la Plaine du Rhin** du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Tél. : 03 88 53 08 20

**C.R.A.V.** Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse à la mairie de Seltz, uniquement sur RDV. tél.: au 3960, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois.



**Déchetterie** Lauterbourg 03.88.94.83.80-Wintzenbach 03.88.86.55.51 du mardi au samedi de 9h-12h et 13h30-17h

**Impôts** Centre de Wissembourg. de 08h30 à 12h et de 13h30 à 16h sauf le samedi. Fermé le mercredi et le vendredi après midi. Tél.: 03 88 54 18 90, Fax: 03 88 54 18 99 /

adresse mail : [sip-sie.wissembourg@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip-sie.wissembourg@dgfip.finances.gouv.fr)

**Infobest Pamina** 2, rue du Gal Mittelhauser, 67630 Lauterbourg. le lundi 13h30 à 16h30, les mardis, mercredis et jeudis 08h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30, Tél.: 03 68 33 88 00 email: [infobest@eurodistrict-regio-pamina.eu](mailto:infobest@eurodistrict-regio-pamina.eu) site: [www.eurodistrict-regio-pamina.eu](http://www.eurodistrict-regio-pamina.eu)

**Mairie de Lauterbourg** : du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h15 à 11h30 (pour les cartes d'identités + passeports).

**Office du tourisme** : Antenne de Seltz : 2, avenue du Général Schneider 67470 Seltz du lundi au vendredi 9h30-12h30 et 14h-18h, et le samedi de 9h30-12h30. Antenne de Lauterbourg, Hôtel de ville 21, rue de la 1ère Armée, du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-17h30. Antenne de Mothern à la maison de la Wacht 7, rue du Kabach du lundi au vendredi 14h00-18h00.

**PLU** : pour consulter le PLU de Néewiller/L voici la nouvelle adresse : <http://posplu.bas-rhin.fr/?id=67315>

**Servinor Alsace** aide à domicile - services à la personne Tél.: 03 88 53 98 76

**SOUS-PREF.DE Haguenau-Wissembourg accueil général** : du lundi au vendredi de 08h00-11h30 et les lundis après-midi de 13h00 à 15h30.

**Syndicat des Eaux** de Lauterbourg maison des services Tél.: 03 88 94 80 67, Fax 03 88 54 61 58

**Trésorerie** Seltz ouvert lundi, mardi, jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, mercredi et vendredi fermée.

**Urgences**: électricité / gaz 0810 43 30 68 ; eaux usées 03 88 19 97 09